



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure ordinaire n° 2026-4-00120-O

Formulaire de requête

Informations partenaires

Requérant·e·s

Requérant·e 1

Seules les informations du ou de la requérant·e 1 sont transmises à la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO).

Personnalité juridique Personne physique Personne morale

Raison sociale ImmoUnic Sàrl

Personne de contact

Civilité Madame Monsieur

Nom Ajredini

Prénom Bejtula

Fonction

Nom de la rue Route de la Glâne

N° du bâtiment 113

Complément d'adresse

Case postale

NPA 1752

Localité Villars-sur-Glane

Pays Suisse Autre

Téléphone 1 +41765885806

Téléphone 2

E-mail b.ajredini@metalunic-sa.ch

Propriétaire(s) du bien-fonds

Propriétaire identique au requérant / à la
requérante ?

Oui Non

Auteur·e des plans

Auteur·e des plans identique au requérant / à la requérante ? Oui Non

Reprise de données

Personnalité juridique Personne physique Personne morale

Raison sociale RA2H SA

Personne de contact

Civilité Madame Monsieur

Nom Ejupi

Prénom Hekuran

Nom de la rue Route de la Broye

N° du bâtiment 79

Complément d'adresse

Case postale

NPA 1623

Localité Semsales

Pays Suisse Autre

Téléphone 1 +41788064171

Téléphone 2

E-mail hekuran_e@hotmail.com

Canton de l'activité professionnelle Fribourg Autre

Personne qualifiée pour déposer les plans

Titre Madame Monsieur

Nom Ejupi

Prénom Hekuran

Autorisation N° REG

N° REG 34004

Ingénieur·e géomètre breveté·e

Y a-t-il un·e ingénieur·e géomètre breveté·e pour cet ouvrage? Oui Non

Raison sociale Omnidata SA


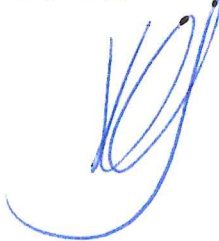

Nom Genoud

Prénom Jacques

Téléphone +41269126677

E-mail bulle@omnidata.ch

Signatures

<p>Requérant/e</p> <p>Immounic Serl.</p>	<p>Auteur/e des plans</p> <p>RORH SA Heikonen (DUP)</p>	<p>Propriétaire</p> <p>Immounic Serl.</p>
<p>Lieu, date, Signature</p> <p>Bulle, le 11.03.2026</p> 	<p>Lieu, date, Signature</p> <p>Bulle, le 11.03.2026</p> 	<p>Lieu, date, Signature</p> <p>Bulle, le 11.03.2026</p> 
<p>Par ma signature, je confirme avoir attribué à l'auteur/e des plans la procuration nécessaire pour le dépôt et le suivi de la présente demande de permis de construire. J'ai pris connaissance du fait que les autorités administratives communiqueront en premier lieu avec l'auteur/e des plans pour le traitement de la demande de permis de construire.</p> <p>Je prends connaissance du fait que le traitement de la demande de permis de construire se fait de manière électronique par le biais de l'application FRIAC. Je prends également connaissance du fait que je peux me créer un compte utilisateur sous www.friac.ch et que l'application FRIAC me permet de suivre l'état d'avancement de la demande. Cela implique l'attribution d'un droit d'accès au dossier de la demande de permis par l'auteur/e des plans. Lors de la création d'un compte utilisateur et de l'utilisation de l'application FRIAC, j'accepte les conditions générales.</p>	<p>Par ma signature, je confirme être en possession de la procuration donnée par le/la requérant/e (le/la représenté/e), pour recevoir toutes les communications émanant des autorités et organes traitant la demande et d'engager le/la représenté/e vis-à-vis de ces mêmes autorités et organes.</p> <p>Je confirme également accepter les conditions générales pour l'utilisation du compte utilisateur et de l'application FRIAC.</p> <p>De plus, je confirme que la demande complète et signée ci-jointe comprenant tous les documents nécessaires (plans, rapports, formulaires, etc) sous format papier est identique à celle déposée électroniquement par le biais de l'application FRIAC.</p>	

Ouvrage & Bien(s)-fonds

Objet de la demande

Informations générales

Description de l'ouvrage	Construction de 3 villas jumelles et 5 places extérieur PAC avec sondes de 140m
Dossier(s) lié(s) à ce projet	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
N° de demande préalable	2025-4-00480-P
N° de demande de permis de construire	
Demande(s) de dérogation	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Demande de défrichement	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Demande de concession	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Convention(s) Modèles de convention	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Etude d'impact sur l'environnement	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Parution dans la Feuille officielle

Sans appel d'offres	<input checked="" type="checkbox"/>
---------------------	-------------------------------------

Type d'intervention 1

Ouvrage concerné	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment <input type="checkbox"/> Génie civil <input type="checkbox"/> Exploitation de matériaux <input type="checkbox"/> PED (Plan d'équipement de détail)
Travail projeté	Nouvelle construction / Nouvelle installation
Avec démolition, transformation ou rénovation	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Avec changement de chauffage	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Durée prévue des travaux (Mois)	12

Destination de l'ouvrage

Infrastructures

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Equipement (cadastre souterrain) | <input type="checkbox"/> Parking souterrain |
| <input type="checkbox"/> Réseau routier et autre cheminement | <input type="checkbox"/> Elimination des déchets et extraction de matériaux |
| <input type="checkbox"/> Panneau et support destiné aux réclames | <input type="checkbox"/> Mesure de construction antibruit (digue, paroi, double peau, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Distributeur automatique | <input type="checkbox"/> Eau potable (conduites, ouvrages, traitements, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Garage, place de parc couverte | <input checked="" type="checkbox"/> Place de parc non-couverte |
-

Travaux d'aménagement

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Modification de terrain | <input type="checkbox"/> Mur de soutènement et/ou paroi |
| <input type="checkbox"/> Déblai et remblai | <input type="checkbox"/> Aménagement de cours d'eau |
| <input type="checkbox"/> Mur de soutènement et/ou de clôture | <input type="checkbox"/> Aménagement d'un biotope |
-

Education, recherche, santé, culture et loisirs

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etablissement de formation | <input type="checkbox"/> Eglise et bâtiment à but religieux |
| <input type="checkbox"/> Accueil extrafamilial de jour | <input type="checkbox"/> Installation sportive, de tourisme et de loisirs |
| <input type="checkbox"/> Etablissement lié à la santé | <input type="checkbox"/> Bâtiment à but culturel |
-

Habitations

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Habitation individuelle / Logement | <input type="checkbox"/> Habitation collective |
| <input type="checkbox"/> Habitation individuelle groupée | <input type="checkbox"/> Bâtiment mixte |
-

Bâtiment(s) affecté(s) en : 1

Résidence principale et/ou en tant que logement assimilé à de la résidence principale Oui Non

Nombre total de logements 3

Résidence secondaire Oui Non

Agriculture, horticulture (production) et exploitation forestière

Tout type d'ouvrage

Industrie, artisanat et commerce

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Production, usine et atelier | <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial et magasin (non alimentaire) |
| <input type="checkbox"/> Halle, dépôt et silo | <input type="checkbox"/> Bâtiment administratif et bureaux |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial et magasin (avec denrées alimentaires) | <input type="checkbox"/> Etablissement public (restauration, hôtellerie, hébergement, cafétéria, etc.) |
-

Installations techniques



Installation solaire:

- Thermique Photovoltaïque
 Installation sanitaire
 Production de chaleur
 Production de froid

- Ventilation
 Stockage de combustibles et carburants
 Station émettrice et réceptrice

Bassin artificiel (Piscine, SPA, jacuzzi, etc.)

[Art. 18a RSAI](#)

Autres ouvrages

-
- Construction de faible importance (cabanon, annexe, etc.)
 Travaux sur façade et toiture
-

Informations complémentaires

L'ouvrage est-il destiné à être chauffé ? Oui

L'ouvrage est-il destiné à être réfrigéré ? Non

Estimation des coûts

Coût de la construction selon SIA (CHF TTC) 1'250'000.00

Volume selon SIA (m³) 1'780.00

Coût au m³ selon SIA (CHF/m³) 700.00

Coût des aménagements extérieurs (CHF TTC) 50'000.00

Localisation

Commune(s)

Nom	Courtepin
District	Lac
Proportion de résidences secondaires	Taux estimé : 0.1166 12.02.2026
Nom de la rue	Derrière la Tour
N° de bâtiment	
CP (Case postale)	
NPA (Code postal)	1583
Localité	Villarepos
EGID	https://geo.fr.ch/EGID/
Commune(s) supplémentaire(s) impliquée(s)	<input type="checkbox"/>

Parcelle(s)

N° de parcelle	Secteur	Surface (m ²)	Propriétaire(s)
2133		1048	Immounic Sarl
Longitude (coordonnée E)	2572237.7		
Latitude (coordonnée N)	1192499.4		

Informations relatives au(x) bien(s)-fonds

Reprise des données suggérées par le portail cartographique

Données du SIT

Plan d'aménagement local (PAL)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut	<input checked="" type="radio"/> En vigueur <input type="radio"/> Mis à l'enquête	Villarepos - 2133: En vigueur
Type de zone	<input checked="" type="radio"/> En zone à bâtir <input type="radio"/> Hors zone à bâtir	Villarepos - 2133: En zone à bâtir
Affectation communale	Zone Centre - dans PPC	Villarepos - 2133: Zone Centre - dans PPC

Plan d'aménagement de détail (PAD)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut	Aucun	Villarepos - 2133: Aucun

Projet

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Située sur un site pollué Informations sur les sites pollués	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Secteur de protection des eaux Informations sur les secteurs de protection des eaux	<input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> S <input checked="" type="checkbox"/> Au - Ao <input type="checkbox"/> üB	Villarepos - 2133: Au
Situé proche d'un périmètre de protection de la nature et du paysage Informations sur les zone de protection de la nature et du paysage	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé dans une zone exposée au bruit	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé dans une zone attenante OPAM	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé dans une zone archéologique	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Oui
Situé proche d'une zone d'exploitation (Gravière)	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé dans un périmètre de protection (Biens culturels)	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Oui
Situé proche d'un objet recensé ou protégé (Biens culturels)	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Oui

Situé dans l'espace réservé (Lacs et cours d'eau)	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé proche d'un cours d'eau à ciel ouvert	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: X
Situé dans ou à proximité immédiate d'un secteur de danger naturel	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Oui
Situé proche d'une surface forestière	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé proche d'un périmètre de protection de la faune	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé en surface d'assolement	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: Non
Situé à proximité d'une installation de transport	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Villarepos - 2133: X
Type d'installation	<input type="checkbox"/> Conduite souterraine (ex. Gazoduc) <input type="checkbox"/> Lignes à haute tension <input type="checkbox"/> Autres lignes électriques <input type="checkbox"/> Ferroviaire - CFF <input type="checkbox"/> Ferroviaire - TPF <input type="checkbox"/> Routes nationales <input type="checkbox"/> Voie aérienne	Villarepos - 2133: Non

Validation des données

Les données reprises du SIT ont été vérifiées ou complétées

RCU

Informations relatives au règlement communal d'urbanisme (RCU)

Renseigner uniquement les champs applicables au projet en fonction du RCU de la zone et/ou du plan d'aménagement de détail (PAD)	Auteur des plans				Contrôle communal				
	Unité	Pas concerné	Règle applicable	Projet	Règle applicable	Projet	Conforme	Non-conforme	Pas concerné
SBPu https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	m2	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IBUS y.c. bonus et report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	.85	.62			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IOS y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	.50	.21			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Iver y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IM y.c. report(s) d'indice https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Report(s) d'indice https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.1/art/131					<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Avec demande de bonus 10% sur l'IBUS lié à un CECB https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.11/art/80					<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Hauteur totale (h) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	<input type="checkbox"/>	11.50	9.00			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hauteur de façade (hf) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hauteur de façade au faite (hf-f) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hauteur de façade à la gouttière (hf-g) https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	mètre	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Sélection des formulaires spécifiques / énergétiques

Cantonal

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires spécifiques intégrés dans FRIAC. L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter dans FRIAC pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page. Ils seront automatiquement générés/mis à jour dans les rubriques du menu "Documents" lors de l'envoi du dossier informatique à la commune.

Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec les instances qui en sont les auteurs.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
Mobilité SMo SPC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Protection du bâtiment contre les dangers naturels ECAB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Protection incendie ECAB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Protection civile SSCM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dangers naturels CDN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etablissement public / établissement du secteur alimentaire SAAV-LC SPoCo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Constructions et installations hors de la zone à bâtir SeCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Environnement - Chauffage SEn	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Environnement - Protection contre le bruit SEn	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Environnement - Evacuation des eaux SEn	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Environnement - Protection de l'air SEn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Environnement - Site pollué SEn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Environnement - Polluants du bâtiment (amiante) SEn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Environnement - Sols SEn	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Environnement - Protection contre les accidents majeurs SEn	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Environnement - Production de froid
SEn



Energie

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires énergétiques. Certains sont intégrés dans l'application alors que d'autres sont à télécharger sur le site du SdE puis, une fois complétés, à déposer dans le menu "Documents". L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page.

Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec le SdE.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
EN-101 (a ou b) - Couverture des besoins de chaleur SdE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
EN-101 (c) - Outil de justificatif pour bâtiments simples SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-102 (a ou b) - Isolation thermique, performance ponctuelle ou globale SdE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
EN-102c - Check-list des ponts thermiques SdE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
EN-103 - Chauffage et eau chaude sanitaire SdE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
EN-104 - Production propre de courant (bâtiment à construire) SdE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
EN-105 - Installation de ventilation SdE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas utile selon la personne qui a rempli le bilan thermique
EN-110-(FR) - Rafraîchissement / humidification SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-111 - Energie électrique, éclairage SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-112 - Locaux frigorifiques SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-120-FR - Chaleur renouvelable lors du renouvellement d'une installation de production de chaleur SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-130 - Résidences secondaires / occupation intermittente SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-131 - Serres chauffées SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-132 - Halles gonflables - chauffées SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-133 - Installation de production d'électricité SdE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

EN-135-FR - Piscine et jacuzzi (spa)
SdE

Conditions générales d'utilisation (CGU) de l'application FRIAC

Version du 15 mai 2024

1. Introduction

1.1. Objectif de FRIAC

L'application FRIAC (FRIBourg-Autorisation-Construire, ci-après « FRIAC ») est conçue pour faciliter le dépôt, la gestion et la délivrance d'un permis de construire. Elle se présente sous la forme d'une plateforme unique, sécurisée et efficace, permettant d'effectuer les démarches administratives en lien avec les demandes de permis de construire de façon électronique. Cette application vise à simplifier les procédures, réduire les délais de traitement et améliorer l'expérience utilisateur.

1.2. Portée des CGU

Ces conditions générales d'utilisation (CGU) régissent l'accès et l'utilisation de FRIAC. Elles s'appliquent à tous les usagers et usagères de la plateforme. En accédant à FRIAC ou en l'utilisant, vous acceptez de vous conformer à ces CGU. Il est important de lire attentivement ces conditions avant d'utiliser FRIAC, car elles contiennent des informations essentielles sur les droits et obligations.

2. Définitions

Cette section vise à clarifier le sens des termes clés utilisés dans ces conditions générales d'utilisation afin d'assurer une compréhension commune entre les gestionnaires de FRIAC, les autorités administratives qui interviennent sur les procédures de permis de construire et les usagers et les usagères.

2.1. Termes clés

- **Application FRIAC** : l'infrastructure sécurisée s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication par laquelle les demandes de permis de construire sont traitées.
- **Usager/Usagère** : personne physique externe à l'administration cantonale et communale qui dispose d'un compte électronique dans FRIAC pour le dépôt et le suivi d'une demande de permis de construire.
- **Autorités responsables des permis de construire** : toutes les autorités internes à l'administration cantonale et communale (Services, Préfectures, etc.) ainsi que les organes de préavis externes (TPF, Groupe E, etc.) qui disposent d'un compte électronique dans FRIAC pour la gestion globale des procédures de permis de construire.

- **Compte électronique** : compte personnel créé par un usager ou une usagère pour accéder aux prestations et fonctionnalités de FRIAC.
- **Moyen d'identification électronique (MIE)** : moyen d'identification personnel qui permet aux usagers et usagères de s'authentifier pour accéder à FRIAC (identité vérifiée).
- **Niveau de confiance** : différents niveaux de sécurité requis pour l'authentification des usagers et usagères sur l'application FRIAC à travers le MIE.
- **Données personnelles** : toute information se rapportant aux personnes identifiables sur l'application FRIAC (cf. article 4 LPrD).
- **Contenu** : tout texte, image, vidéo, document ou autre matériel soumis, téléchargé ou affiché par un usager ou une usagère sur FRIAC.

3. Accès et inscription

3.1. Conditions d'accès

FRIAC est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve des périodes de maintenance ou des incidents techniques.

Pour accéder à FRIAC, l'usager ou l'usagère doit être majeur·e ou, s'il ou elle est mineur·e, avoir le consentement de son représentant ou de sa représentante légal·e.

Certaines fonctionnalités peuvent être réservées à des catégories spécifiques d'usagers ou d'usagères (par exemple, les représentant·e·s de certains services de l'administration cantonale).

L'usager ou l'usagère est responsable de sa connexion Internet et du matériel informatique nécessaire pour accéder à FRIAC.

3.2. Inscription

Pour utiliser les prestations et les fonctionnalités de FRIAC, l'usager ou l'usagère doit créer un compte en fournissant des informations exactes et à jour destinées à assurer son identification univoque.

L'usager ou l'usagère est responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion et doit informer immédiatement le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) en cas de suspicion d'utilisation non autorisée de son compte.

3.3. Gestion du compte électronique

Il incombe aux usagers et usagères de maintenir à jour les informations de leur compte. Ils et elles supportent toutes les conséquences liées à l'utilisation de ces données par une autorité.

L'usager ou l'usagère doit prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la sécurité de son compte. S'il ou elle autorise des tiers à accéder à son compte, il ou elle doit considérer leurs actes comme étant les siens.

L'usager ou l'usagère peut demander la désactivation de son compte à tout moment par courriel à l'adresse friac@fr.ch. La désactivation entraîne la suppression des accès à

l'application FRIAC et, par conséquent, aux procédures de permis de construire en cours ou terminées. Il appartient à l'utilisateur ou à l'utilisatrice de conserver les données dont il ou elle aurait besoin. Toutes les données relatives aux procédures sont conservées dans l'application, même en cas de désactivation du compte.

3.4. Moyen d'identification électronique

Pour assurer la sécurité de FRIAC et de ses usagers et utilisatrices, ces derniers doivent se procurer un moyen d'identification électronique (MIE) reconnu pour authentifier leur identité de manière sécurisée (identité vérifiée).

Le MIE reconnu pour l'utilisation de FRIAC est « SwissID », fourni par la société SwissSign. Il peut être acquis gratuitement sur le site Internet www.swissid.ch. L'utilisation de « SwissID » est conforme aux normes de sécurité élevées requises pour la protection des données et de l'identité des usagers et des utilisatrices.

L'accès à FRIAC est conditionné à l'utilisation d'un MIE d'un niveau de confiance déterminé.

4. Utilisation de FRIAC

4.1. Règles d'utilisation

Les usagers et les utilisatrices doivent se comporter de manière respectueuse et conforme au droit lors de l'utilisation de FRIAC. Il est interdit d'utiliser l'application à des fins illégales, frauduleuses ou nuisibles.

Il est interdit de partager via FRIAC des contenus offensants, diffamatoires, à caractère pornographiques, incitant à la haine ou violant les droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle.

Les usagers et les utilisatrices ne doivent pas tenter de perturber le fonctionnement de FRIAC, y compris par le biais de virus informatiques, de surcharge, de "flooding", de "spamming", de "mailbombing" ou de crash.

En cas de non-respect des règles d'utilisation, des sanctions peuvent être prises à l'égard des contrevenants et des contrevenantes. Ces sanctions comprennent la suspension du compte (blocage temporaire de l'accès à FRIAC) à sa suppression. Un avertissement préalable n'est pas nécessaire. Dans les cas relevant de la justice pénale, il peut être procédé à une dénonciation.

4.2. Limitations techniques

Bien que l'État s'efforce d'assurer une disponibilité maximale de FRIAC, il peut y avoir des moments où le service est indisponible en raison de maintenance ou de problèmes techniques.

L'utilisation des ressources de FRIAC (comme la bande passante et le stockage de données) peut être soumise à certaines limitations pour garantir la qualité et la stabilité du service pour tous les usagers et utilisatrices.

4.3. Gestion des dossiers dans FRIAC

- **Droits de lecture/écriture ou de lecture** : L'utilisateur ou l'utilisatrice qui crée un dossier dans FRIAC peut octroyer ou retirer des droits de lecture/écriture ou de lecture pour

ce dossier à d'autres usagers ou usagères (p. ex. dans un bureau d'architecture avec plusieurs collaborateurs ou collaboratrices).

L'utilisateur ou l'utilisatrice qui a le droit de lecture/écriture d'un dossier peut également octroyer ou retirer des droits de lecture/écriture ou de lecture pour ce dossier à d'autres usagers ou usagères. Les usagers ou usagères qui se voient octroyer ou retirer des droits sur un dossier en sont avertis.

- **Attribution et retrait des droits** : Sur demande motivée de l'utilisateur ou l'utilisatrice, le support FRIAC peut attribuer ou retirer des droits de lecture/écriture ou de lecture à un usager ou une usagère. Les usagers ou usagères qui se voient octroyer ou retirer des droits sur un dossier en sont avertis.
- **Intervention** : Sur demande motivée de l'utilisateur ou de l'utilisatrice, ou des autorités responsables des permis de construire, le support FRIAC peut intervenir dans le processus à sa place.
- **Représentation** : L'utilisateur ou l'utilisatrice qui agit sur mandat est réputé·e disposer de la procuration requise. À tout moment, l'Etat peut exiger du/de la représentant·e qu'il/elle justifie de ses pouvoirs par une procuration écrite. Toute modification des pouvoirs de représentation doit être immédiatement communiquée.

Concernant la capacité à déposer la demande, pour ce qui est des mandataires dont l'entité administrative a son siège dans le canton de Fribourg, une inscription au registre suisse des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement (REG) est nécessaire. Si l'entité administrative a son siège hors du canton de Fribourg, les règles du canton concerné demeurent réservées en ce qui concerne la capacité à déposer un dossier de permis de construire.

5. Notifications

Les usagers et les usagères qui initient une demande de permis de construire via FRIAC acceptent que l'autorité communique avec eux par ce même canal, à l'exception des échanges avec le support FRIAC et des cas prévus par l'art. 135a LATeC.

Toutes les informations sont transmises dans FRIAC. Les usagers et les usagères sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de recevoir les notifications qui leur sont adressées. Le cas échéant, il leur incombe de mettre à jour tout changement dans les coordonnées communiquées.

Une information est réputée transmise au moment où elle est consultée sur FRIAC. Si l'information n'est pas consultée immédiatement, elle est réputée reçue au plus tard sept jours après sa notification dans FRIAC.

Tant que la signature électronique n'est pas disponible dans FRIAC, seule la notification par courrier des décisions fait foi.

6. Frais d'utilisation

L'accès et l'utilisation de l'application FRIAC sont gratuits. Les usagers et usagères peuvent créer un compte et naviguer sur la plateforme sans frais.

Les usagers et usagères sont toutefois tenus de s'acquitter des émoluments et frais prévus par la loi pour les différentes démarches liées à leur demande permis de construire.

7. Confidentialité et sécurité des données

7.1. Protection des données personnelles

FRIAC s'engage à respecter la confidentialité de toutes les données personnelles fournies sur l'application, conformément à la loi sur la protection des données.

Les informations personnelles fournies dans FRIAC sont utilisées uniquement dans le cadre de la demande de permis de construire et ne sont pas communiquées à des tiers sans le consentement explicite de l'utilisateur ou de l'utilisatrice, sauf si cela est requis par la loi.

Chaque utilisateur ou utilisatrice a le droit de consulter, modifier ou supprimer ses données personnelles enregistrées sur FRIAC.

7.2. Sécurité

Des mesures techniques et organisationnelles sont mises en place pour protéger les données des utilisateurs et utilisatrices contre les accès non autorisés, les altérations, la divulgation ou la destruction.

En cas de violation de la sécurité des données susceptibles d'entraîner un risque pour les droits et libertés des utilisateurs et des utilisatrices, ceux-ci seront informés dans les plus brefs délais.

7.3. Consentement et usage des données

En s'inscrivant et en utilisant FRIAC, l'utilisateur ou l'utilisatrice consent à la collecte et au traitement de ses données personnelles dans le cadre défini par la loi, par ces CGU et par la Déclaration de protection des données du guichet virtuel.

8. Responsabilité

8.1. Responsabilité de l'utilisateur ou de l'utilisatrice

L'utilisateur ou l'utilisatrice est responsable de l'utilisation de FRIAC conformément à la législation en vigueur et aux présentes CGU. Il ou elle doit veiller à ne pas utiliser l'application à des fins illégales ou nuisibles.

L'utilisateur ou l'utilisatrice est responsable de l'exactitude et de la pertinence des informations qu'il ou elle fournit sur FRIAC. Aucune autorité ne saurait être tenue responsable d'avoir utilisé correctement des informations erronées transmises par l'utilisateur ou l'utilisatrice.

L'utilisateur ou l'utilisatrice est responsable de la sécurité de ses informations de connexion et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter leur divulgation ou leur utilisation non autorisée.

8.2. Responsabilité des organes responsables de FRIAC

La DIME et le SITel s'engagent à assurer, dans la mesure du possible, l'efficacité, la sécurité, la disponibilité et le bon fonctionnement de la plateforme, notamment à travers de la maintenance et des mises à jour régulières.

Ils ne peuvent être tenus responsables des interruptions de service dues à des maintenances, des mises à jour ou des problèmes techniques hors de leur contrôle.

8.3. Responsabilité des autorités responsables des permis de construire

Les autorités responsables des différentes prestations en lien avec les permis de construire sont tenues de fournir des informations et des prestations de qualité, conformes aux attentes et aux besoins des usagers et des usagères.

Elles traitent les demandes des usagers et des usagères de manière efficace et dans les délais appropriés et sont responsables de l'exactitude des informations et des prestations fournies via FRIAC.

Elles ne peuvent être tenues responsables des dysfonctionnements attribuables à des erreurs de saisie par les usagers ou les usagères ou à des problèmes techniques inhérents à la plateforme FRIAC qui sont hors de leur contrôle.

9. Propriété intellectuelle

9.1. Droits sur le contenu du site

Tous les textes, graphiques, interfaces utilisateur, interfaces visuelles, photographies, marques, logos, sons, musiques, œuvres artistiques et code informatique, y compris, mais sans s'y limiter, la conception, la structure, la sélection, la coordination, l'expression, le style et l'organisation de ces contenus, appartiennent à l'État ou à ses fournisseurs de contenu et sont protégés par les lois sur le droit d'auteur, les marques, les brevets et d'autres lois sur la propriété intellectuelle.

Il est interdit de copier, reproduire, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer de quelque manière que ce soit tout contenu de FRIAC, sauf si cela est explicitement autorisé par ces CGU ou par la loi. Font exception les contenus qui sont spécialement adressés à l'utilisateur ou à l'utilisatrice à sa demande.

9.2. Droit d'utilisation

FRIAC accorde à l'utilisateur ou à l'utilisatrice le droit non exclusif et révocable d'accéder et d'utiliser FRIAC et son contenu dans le cadre des services offerts et conformément à la loi et aux présentes CGU.

Ce droit d'utilisation ne permet pas à l'utilisateur ou à l'utilisatrice de faire un usage commercial de FRIAC ou de son contenu, de distribuer ou de créer des œuvres dérivées basées sur ce contenu ou d'exploiter ce contenu de toute autre manière non autorisée.

10. Modifications des CGU

10.1. Procédure de mise à jour

L'État se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Ces modifications peuvent être nécessaires pour se conformer à des changements législatifs, refléter de nouvelles fonctionnalités de FRIAC ou pour d'autres raisons.

Toute modification apportée aux CGU est annoncée sur FRIAC lorsque l'utilisateur ou l'utilisatrice se connecte. Pour continuer d'utiliser FRIAC, l'utilisateur ou l'utilisatrice doit formellement

accepter les nouvelles CGU. Tant que les nouvelles CGU n'ont pas été acceptées, l'utilisation de FRIAC est bloquée.

11. For et droit applicable

Tout litige lié à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales est de la compétence des tribunaux du canton de Fribourg, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

Le droit applicable est le droit suisse.

12. Contact et support

12.1. Informations de contact

- **Problème technique** : Pour toute question technique ou problème de connexion à FRIAC, les usagers et les usagères peuvent se référer à la section d'aide ou contacter directement le support technique aux coordonnées indiquées sur FRIAC (Service de l'informatique et des télécommunications).
- **Problème d'utilisation** : Pour toute question en lien avec les prestations proposées, FRIAC indique les coordonnées de l'autorité responsable du support FRIAC. Cette dernière peut être contactée par e-mail, par téléphone ou via un formulaire en ligne.

12.2. Assistance utilisateur

- **Guides et FAQ** : FRIAC propose des guides d'utilisation, une foire aux questions (FAQ) et d'autres ressources pour aider les usagers et les usagères à naviguer et à utiliser la plateforme efficacement.
- **Réponse aux demandes** : Le service de support répond aux demandes des usagers et usagères dans un délai raisonnable et fournit une assistance adéquate pour résoudre les problèmes ou répondre aux questions.

13. Sources

- **LATeC** : loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATeC ; RSF 710.1)
- **ReLATeC** : règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (ReLATeC ; RSF 710.11)
- **LPrD** : loi sur la protection des données (RSF 17.1)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

Procédure ordinaire n° 2026-4-00120-O

Formulaires spécifiques

Mobilité (SMo)

<http://fr.ch/smo/>

Veuillez consulter les informations et prescriptions du service en cliquant sur les pastilles dans le formulaire. Au besoin le service peut être contacté.

Stationnement

L'objet prévoit-il du stationnement ? Oui Non

Localisation et géométrie du stationnement véhicules légers et vélos

Case(s) de stationnement située(s) sur le bien-fonds Oui Non

Remarques

Etude de trafic

Conditions pour la réalisation d'une étude de trafic simplifiée

- Affectation commerce ou industrie
- de 30 à 99 cases de stationnement voitures de tourisme
- Plus de 40 employés
- Autres cas selon estimation du requérant
- Etude de trafic pas nécessaire

Conditions pour la réalisation d'une étude de trafic standard

- Plus de 100 cases de stationnement
- Grand générateur de trafic
- Affectation commerce ou industrie
- Plus de 40 employés
- Autres cas selon estimation du requérant
- Etude de trafic pas nécessaire

Volume de trafic généré

Trafic journalier moyen véhicules / jour 50

Trafic journalier moyen poids lourd / jour 2

Routes riveraines - Distances de construction au bord chaussée

Route(s) publique(s) bordant la parcelle Oui Non

Distance de construction 1

Statut de la route	Route communale
Distance minimale au bord de la chaussée (En mètre)	9.00

Accès routiers - visibilité

Accès existant(s) **	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Accès nouveau(x) **	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Type d'accès	<input type="checkbox"/> A la route cantonale <input checked="" type="checkbox"/> A la route communale
Nombre d'accès riverains	1

** Au moins une de ces deux réponses doit être Oui

5. Protection contre le bruit routier

Réalisation d'un mur antibruit	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
--------------------------------	--

6. Signalisation

L'objet de la demande nécessite-t-il la mise en place ou la modification de signaux et/ou de marquages au sol ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
---	--

7. Evacuation des eaux

Le projet nécessite-t-il un raccordement au réseau des routes cantonales ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
--	--

Remarques

Remarques

Protection du bâtiment contre les dangers naturels (ECAB)

<http://www.ecab.ch>

Analyse du bâtiment

Données générales

Type de projet Construction nouvelle Autres constructions / travaux

Classe d'ouvrage (CO) III II I

Sous réserve de l'ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM)? Oui Non

Protection danger sismique

La responsabilité incombe au propriétaire et à l'ingénieur en charge du projet

Les normes sur les structures porteuses de la SIA, en particulier la norme SIA 261 et la norme SIA 269/8 sont à respecter.

Protection dangers naturels gravitaires

Crue, lave torrentielle, glissement de terrain, chute de pierres, effondrement de falaise, avalanche

Le bâtiment est-il situé hors des périmètres d'analyse détaillée de la carte de dangers gravitaires ? Oui Non

Le bâtiment est-il touché par des dangers naturels gravitaires ? Oui Non

Protection dangers météorologiques

Ruissellement

Le bâtiment, la parcelle ou les routes adjacentes sont-ils touchés par le ruissellement selon la carte aléa de ruissellement? Oui Non

Voir sur le portail cartographique du canton de Fribourg : <https://maps.fr.ch/>
(Thème : Dangers naturels -> Autres données -> Carte de l'aléa ruissellement)

Grêle

L'enveloppe extérieure du bâtiment et les éléments qui y sont fixés sont particulièrement exposés à la grêle. La norme SIA 261/1 et le règlement sur la prévention de l'ECAB (annexe I) exige l'utilisation des éléments de construction qui résistent à un grêlon d'un diamètre de 3 cm (classe de résistance RG 3). Informations au lien suivant : <https://www.repertoiregrele.ch>

La résistance des éléments de construction répond-t-elle à la norme et à la loi ? Oui Non

Vent

L'enveloppe extérieure du bâtiment et les éléments qui y sont fixés sont particulièrement exposés au vent. Les normes SIA 261 et SIA 261/1 formulent des conditions.

Est-ce que la SIA 261 et SIA 261/1 concernant les installations solaires, stores ou d'autres éléments fixés au bâtiment sont respectées? Oui Non

Neige

L'enveloppe extérieure du bâtiment et les éléments qui y sont fixés sont particulièrement exposés aux poids de la neige et à la pression due à la neige. Les normes SIA 261 (concernant le poids de la neige) et SIA 261/1 (concernant pression due à la neige) formulent des conditions.

Est-ce que la SIA 261 et SIA 261/1 concernant les installations solaires et d'autres éléments fixés au bâtiment sont respectées ? Oui Non

Protection incendie (ECAB)

<http://www.ecab.ch/>

Géométrie du bâtiment

Géométrie du bâtiment

[10-15 Termes et définitions \(vkg.ch\)](#)

Bâtiments de faible hauteur (hauteur totale h jusqu'à 11 m)

Distances de sécurité incendie entre les bâtiments

Les distances de protection contre l'incendie entre les bâtiments et installations adjacents sont-elles respectées ?

Oui Non

<https://services.vkg.ch/rest/public/georg/bs/publikation/documents/BSPUB-1394520214-79.pdf/content>

Affectation au sens des prescriptions de protection incendie AEAI

Affectation

<https://services.vkg.ch/rest/public/georg/bs/publikation/documents/BSPUB-1394520214-2770.pdf/content>

- Bâtiment d'habitation
- Bâtiment administratif (Bureau, Ecole)
- Bâtiment industriel ou artisanal q < 1000MJ/m2
- Bâtiment industriel ou artisanal q > 1000MJ/m2
- Établissement d'hébergement [a]
- Établissement d'hébergement [b]
- Établissement d'hébergement [c]
- Local recevant un grand nombre de personnes (> 300 P.)
- Grand magasin (>1200m2)
- Parking (> 600m2)
- Cuisine professionnelle / Restaurant
- Entrepôt à hauts rayonnages (h > 7,5m)
- Bâtiment agricole
- Construction mobilière
- Affectation inconnue
- Autre

Risques d'incendie particuliers

Identification des dangers en raison du risque d'incendie particulier.

<https://services.vkg.ch/rest/public/georg/bs/publikation/documents/BSPUB-1394520214-2707.pdf/content>

- Façades extérieures et revêtement combustibles
- Systèmes porteurs combustibles
- Matières dangereuses

Assurance qualité en matière de protection contre l'incendie

Niveau d'assurance qualité

AQ1

Nom, Prénom du responsable d'assurance qualité Hekuran EJUPI en protection incendie pour le projet?

Nom, Prénom du responsable d'assurance
qualité en protection incendie pour le suivi de
l'exécution? Hekuran EJUPI

Qualification obligatoire Le responsable en protection incendie doit disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie.

Document requis

Avec la demande de permis de construire, le maître d'ouvrage doit établir les documents suivantes:

- Plans de protection incendie simples

[Plans de protection incendie](#)

Protection civile (SSCM)

<http://www.fr.ch/sppam>

Un contact avec le service concerné est vivement conseillé pour éviter un retour du dossier. <https://www.fr.ch/sppam/territoire-amenagement-et-constructions/permis-de-construire-et-autorisations/ouvrages-de-protection-abris>

S'agit-il d'un nouveau bâtiment en lien avec de l'habitation ? Oui Non

Nouvelles constructions / Installations

Obligation Abri Oui Non

Rachat Oui Non

S'agit-il d'une transformation, rénovation ou agrandissement d'un bâtiment en lien avec de l'habitation ? Oui Non

Environnement - Chauffage

<https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/air/emissions-de-polluants-atmospheriques/chauffage-et-incineration-emissions-de-polluants-atmospheriques>

Un contact avec le service concerné est conseillé en cas de question

Avant de saisir les informations, veuillez consulter les explications pour remplir le formulaire.

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes> Explications pour remplir le formulaire

Type de chauffage

Type de chauffage

- Mazout
- Gaz naturel
- Gaz liquéfié
- Chauffage central à bois
- Chauffage individuel à bois (poêle, cheminée, etc.)
- Pompe à chaleur air-eau ou air-air
- Chauffage à distance
- PAC avec sonde géothermique, circuit enterré, corbeille géothermique, pieux énergétique, ...
- Autre

Sonde géothermique, circuit enterré, corbeille géothermique, pieux énergétique 1

Sondes géothermiques

Reprise de données

Auteur du projet technique

Personnalité juridique

Personne physique Personne morale

Raison sociale

VN Concept Sàrl

Personne de contact

Titre

M. Mmc

Nom

Neuhaus

Prénom

Valentin

Complément

Rue

Route du Lavapesson

N°

11

CP (Case postale)

NPA (Code postal)

1763

Localité

Granges-Paccot

Pays

Suisse

Téléphone

+41798220781

(Exemple : +41 XX XXX XX XX)

E-mail val@vn-concept.ch

Bureau de géologie mandaté VN Concept Sàrl

Pompe à chaleur 1

Type et fabricant Stiebel Eltron, WPE-I 06 HK 230

Puissance installée (B0/W35) en kW 6.60

Puissance électrique absorbée en kW 1.70

Fluide frigorigène type R454 C

Quantité en kg 500

Production de chaleur pour Chauffage Chauffage et eau chaude Eau chaude sanitaire Autre

Techniques 1

Technique utilisée Sonde(s) Serpentins Corbeilles Pieux

Sonde(s)

Puissance soutirée du sol en kW totale W/m

La puissance est-elle supérieure à 45 kW ? Oui Non

kW total 4.90

Nombre de sondes 1

Diamètre en mm 40

Profondeur en m 140

Liquide caloporteur Antigel N

Mélange Eau Liquide

% d'eau 70

% de liquide 30

Contenance du circuit en litres 500

Exigences de la norme SIA 384/6 (Sondes géothermiques) remplies ? Oui Non

Environnement - Protection contre le bruit

<http://www.fr.ch/sen/fr/pub/bruit/documentation.htm>

Un contact avec le service concerné est conseillé en cas de question

Avant de saisir les informations, veuillez consulter les explications pour remplir le formulaire.

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes> Explications pour remplir le formulaire

Protection contre le bruit

Installations génératrices de bruit pour le voisinage ou générant des nuisances sonores Oui Non
Comme par exemple, les PAC air-eau intérieure ou extérieure, ventilations, climatisations, parkings avec plus de 20 places, bâtiments industriels avec installations génératrices de bruit, etc., veuillez cocher "Oui".

Environnement - Evacuation des eaux

Un contact avec le service concerné est conseillé en cas de question

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes>

Données générales

Les informations demandées permettent de garantir la conformité du projet en matière d'évacuation des eaux.

Pour répondre à la question suivante, veuillez compléter le formulaire "Eau 2". Ce dernier devra ensuite être joint au dossier.

Le bien-fonds est-il situé dans le périmètre des égouts ? Oui Non

[Documentation - Evacuation des eaux](#)

[Formulaires - Eau](#)

Evacuation des eaux polluées

Type d'infrastructure à laquelle sont raccordées les eaux polluées du bien-fonds Raccordement aux égouts publics
 Raccordement à une mini-STEP
 Autre
 Aucun

Existant Nouveau

Indiquer le n° de chambre selon le PGEE ainsi que ses coordonnées CH73B

Coordonnées Est (Y) 2572235

Coordonnée Nord (X) 1192515

Evacuation des eaux non polluées du bien-fonds

Avant de répondre à la question suivante, veuillez compléter le formulaire "Eau 4". Ce dernier devra ensuite être joint au dossier.

[Formulaires - Eau](#)

Moyen technique d'évacuation des eaux non polluées

L'infiltration des eaux non polluées n'est pas autorisée sur les sites pollués.

Dans les zones industrielles et artisanales, seules les eaux non polluées provenant des toitures peuvent être infiltrées.

Le PGEE définit les zones dans lesquelles l'infiltration et/ou la rétention des eaux non polluées est prescrite.

Infiltration superficielle à travers la couche d'humus sur le bien-fonds

Rétention sur le bien-fonds

Aucune mesure de rétention ou d'infiltration sur le bien-fonds

Existant Nouveau

Coordonnées Est (Y) de l'installation 2572235

Coordonnée Nord (X) de l'installation 1192515

Raccordement Avec raccordement à la canalisation d'eau claire du réseau d'égouts publics (système séparatif)
 Avec raccordement à la canalisation d'eaux mixtes du réseau d'égouts publics (système unitaire)
 Avec raccordement direct aux eaux superficielles

n° de chambre selon PGEE CH73A

Environnement - Sols

<http://www.fr.ch/sol/fr/pub/documentation.htm>

Un contact avec le service concerné est vivement conseillé pour éviter un retour du dossier.

Avant de saisir les informations, veuillez consulter les explications pour remplir le formulaire.

<https://www.fr.ch/sen/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-informations-utiles-aux-requerants-et-architectes>

Emprises totales (temporaires et définitives) du chantier sur des sols > 5000 m²

Oui Non

Longueur du tracé de plus de 1000 mètres linéaires

Oui Non
